



## OUVRAGE INDIVIDUEL DE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES

### Identification de la propriété

Adresse : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

N° lot : \_\_\_\_\_ N° matricule<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Résidence  Commerce  Institution  Industrie  Chalet ou résidence secondaire

<sup>(1)</sup>Votre numéro de matricule se trouve sur votre compte de taxe.

### Identification du propriétaire

Nom du propriétaire : \_\_\_\_\_

Adresse (si différente de la propriété) : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

N° téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

### Information sur les travaux

#### Nature de la demande (permis) pour 20 personnes ou moins

- Forage de puits tubulaire scellé  Installation d'une pointe filtrante  Fracturation hydraulique  
 Forage d'un puits tubulaire  Captage de source  Scellement  
 Installation d'un puits de surface scellé  Obturation d'ouvrages de captage inutilisés  
 Autres (précisez) : \_\_\_\_\_

Matériaux de construction : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

#### Terrain

N° de lot : \_\_\_\_\_ Rang : \_\_\_\_\_ Canton : \_\_\_\_\_

Lot distinct :  oui  non Largeur : \_\_\_\_\_  m  pi Profondeur : \_\_\_\_\_  m  pi Superficie : \_\_\_\_\_  m<sup>2</sup>  pi<sup>2</sup>

Coordonnées UTM : \_\_\_\_\_ ou Longitude : \_\_\_\_\_ Latitude : \_\_\_\_\_

Zone:  Zone blanche  Zone verte (agricole) →  autorisation  déclaration

Zone inondable :  oui  non

### Coordonnées de l'exécutant des travaux

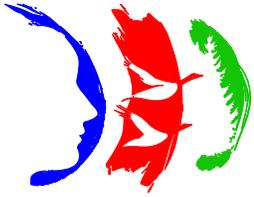
Propriétaire ou donneur d'ouvrage  Entrepreneur licencié (excavateur)  Puisatier

Installateur d'équipement de pompage  Autres (précisez) : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

N° téléphone : \_\_\_\_\_ N° Permis RBQ : \_\_\_\_\_



**DEMANDE DE PERMIS  
DE CONSTRUCTION  
OUVRAGE INDIVIDUEL DE CAPTAGE  
DES EAUX SOUTERRAINES**

**Documents à joindre**

Afin que votre dossier de demande de permis soit complet, vous devez obligatoirement nous fournir les documents suivants<sup>(1)</sup> :

- Formulaire, dûment rempli et signé
- Chèque ou mandat-poste à l'ordre du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ou de la localité concernée au montant établi par le Gouvernement régional pour votre projet<sup>(2)</sup>
- Plan de localisation à l'échelle sur un format d'au moins 8 ½" par 11", montrant :
  - Les limites de la propriété et ses dimensions
  - Tous les bâtiments (principal et complémentaires existants)
  - L'ouvrage de captage projeté
  - La distance de l'ouvrage de captage par rapport à l'élément épurateur (et ceux des voisins), au plan d'eau et aux limites de la propriété
  - La localisation du plan d'eau et du chemin d'accès public
  - Ligne des hautes eaux
  - Éléments agricoles
  - Élévation

<sup>(1)</sup>Le Gouvernement régional se réserve le droit de refuser de traiter toute demande incomplète

<sup>(2)</sup>Veuillez contacter l'officier municipal pour déterminer le montant du chèque ou du mandat-poste.

**Déclaration**

Je, \_\_\_\_\_ soussigné(e) déclare que les renseignements dans cette demande reflètent entièrement mon projet et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements municipaux, aux lois et règlements en vigueur pouvant s'y rapporter. De plus, je m'engage à informer l'officier municipal de tout changement qui pourrait survenir après l'émission du permis.

Signé à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

- Je m'engage à faire parvenir le rapport de forage au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James dans un délai de 30 jours suivant la réalisation des travaux, sans quoi le Gouvernement régional pourrait entreprendre des recours administratifs ou judiciaires.

Signature du propriétaire ou de son représentant : \_\_\_\_\_

**Réservé au Gouvernement régional**

Permis n° : \_\_\_\_\_ Zonage municipal : \_\_\_\_\_

N° d'identification du puits (réf. MDDELCC) :

N° Municipalité :  Année :  Séquence :

Approuvé  Refusé Le \_\_\_\_\_ N° de permis : \_\_\_\_\_

Durée du permis : \_\_\_\_\_

Commentaires : \_\_\_\_\_

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ**

La présente demande de permis est conforme au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RLRQ, chapitre Q-2, r.35.2).

Signature de l'officier municipal : \_\_\_\_\_